



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Service des médias et des communications

Luxembourg, le 21 février 2019

Personne en charge du dossier:
Josiane MEYSENBURG
☎ 247 - 86710

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le:
22 FEV. 2019

Monsieur le Ministre aux Relations
avec le Parlement
Service central de Législation
43 boulevard Roosevelt
L-2450 Luxembourg

Objet : Question parlementaire no 334 concernant « Utilisation du fax par les Administrations » du 07 février 2019 de Monsieur le Député Sven CLEMENT

Monsieur le Ministre,

Me référant à la question parlementaire no 334, j'ai l'honneur de vous informer que cette question relève également de la compétence de Monsieur le Ministre de la Digitalisation.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Pour le Ministre des Médias et des Communications,

Pierre Goerens
Conseiller